

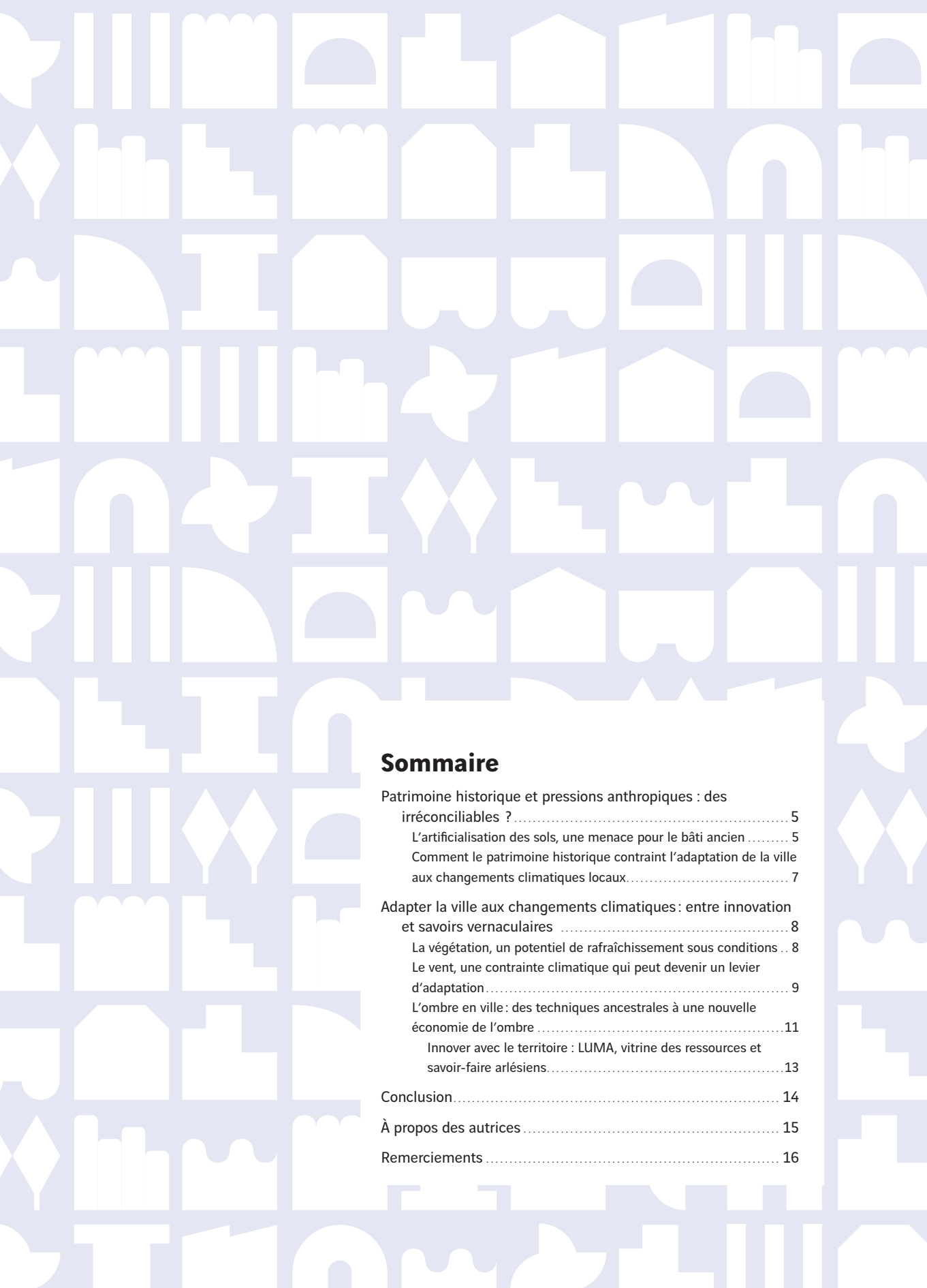


Portrait de territoire Arles

**S'inspirer des pratiques vernaculaires
pour bâtir demain**

La Fabrique
de la Cité

Avril 2026



Sommaire

Patrimoine historique et pressions anthropiques : des irréconciliables ?	5
L'artificialisation des sols, une menace pour le bâti ancien	5
Comment le patrimoine historique contraint l'adaptation de la ville aux changements climatiques locaux.....	7
Adapter la ville aux changements climatiques : entre innovation et savoirs vernaculaires	8
La végétation, un potentiel de rafraîchissement sous conditions ..	8
Le vent, une contrainte climatique qui peut devenir un levier d'adaptation	9
L'ombre en ville : des techniques ancestrales à une nouvelle économie de l'ombre	11
Innover avec le territoire : LUMA, vitrine des ressources et savoir-faire arlésiens.....	13
Conclusion.....	14
À propos des autrices	15
Remerciements	16

Portrait de territoire

Arles

**S'inspirer des pratiques vernaculaires pour bâtir
demain**

Maya Dehove,
Chargée d'études à La Fabrique de la Cité

Louise Fel,
Cheffe de projet à La Fabrique de la Cité

Carla Gaillard,
Chargée d'études à La Fabrique de la Cité

Héritière d'une histoire patrimoniale de plus de 2 500 ans, la ville d'Arles bénéficie d'une position géographique particulière, au carrefour du Rhône et de la Méditerranée, l'érigant dès le I^{er} siècle av. J.-C. comme centre stratégique de la Gaule romaine. Labellisée « Ville d'art et d'histoire », elle s'étend aujourd'hui sur un vaste territoire de 75 000 hectares, incluant une grande partie de la Camargue, ce qui fait d'elle la commune la plus étendue de France. Toutefois, cette richesse historique et territoriale constitue à la fois sa particularité et l'un de ses principaux défis contemporains.

La Camargue face au défi climatique : se défendre « à tout prix » ou apprendre à habiter un espace en mouvement ?

Territoire deltaïque façonné par les sédiments du Rhône depuis la dernière glaciation, qui s'est achevée il y a environ 11 600 ans, la Camargue est par essence **un espace mobile**. Pourtant, à la suite des crues catastrophiques du XIX^e siècle, les interventions humaines, notamment l'endiguement du fleuve, ont permis de fixer le territoire et de développer agriculture et saliculture, en contraste avec les dynamiques naturelles qui façonnaient jusque-là librement la Camargue. Ce modèle de protection est fragilisé par les changements climatiques, en particulier la montée du niveau marin, la réduction du débit d'étiage du Rhône, les risques de crues en intersaison et l'intensification des tempêtes. **Plus des trois quarts du littoral sont désormais en érosion**, tandis que la quantité de sédiments apportés chaque année a doublé depuis les années 1980.

Face à cette nouvelle donne, une forme de déni persiste, nourrie par l'attachement au paysage et par une certaine nostalgie. Dans ce contexte, plusieurs stratégies émergent : maintenir coûte que coûte le trait de côte, protéger prioritairement les zones urbanisées, ou engager une adaptation progressive. Dans l'optique de cette dernière, et sous l'impulsion du SYMADREM¹, du Conservatoire du littoral et de La Tour du Valat, des solutions fondées sur la nature ont été expérimentées, comme la restauration de zones humides et la reconnexion de la lagune à la mer, après l'abandon, en 2012, d'une digue des années 1980 jugée contre-productive. Une approche adaptative qui a notamment permis de renforcer la biodiversité marine en recréant des graus².

La Camargue apparaît ainsi comme un laboratoire des choix littoraux. Toutes les solutions sont à explorer, technologiques et naturelles, pour dessiner une stratégie durable et acceptable.

1. Syndicat Mixte Interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la Mer
2. Chenal entre un cours d'eau, un étang, et la mer.

Ainsi, derrière une ville connue pour son patrimoine se cache une réalité environnementale complexe à laquelle sont confrontées un grand nombre de zones urbanisées.

Clément Gaillard urbaniste spécialisé dans la conception bioclimatique, rappelle que d'un point de vue hydrologique, **la ville est un désert : l'eau y ruisselle, mais ne pénètre pas les sols**. Dans un contexte de réchauffement climatique global, ceci représente un défi supplémentaire pour lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain¹. Comme dans de nombreuses villes françaises, les arlésiens considèrent difficile de vivre confortablement en été - en témoignent chaque année le succès des cryptoportiques² aux heures les plus chaudes. Et l'exposition à la chaleur n'est vouée qu'à augmenter dans les prochaines décennies. C'est pourquoi la question du rafraîchissement, via la végétalisation et la désimperméabilisation, fait partie des priorités des politiques publiques de la ville d'Arles depuis plusieurs années. Mais dans un centre-ville historique, les interventions urbanistiques sont contraintes... Alors, **comment concilier adaptation et préservation d'un fort patrimoine historique, dans des villes conçues pour des conditions météorologiques qui n'existent plus ?**

Patrimoine historique et pressions anthropiques : des irréconciliables ?

L'artificialisation des sols, une menace pour le bâti ancien

Alors que les exigences du patrimoine freinent son adaptation, les activités humaines affectent et mettent directement ce patrimoine en danger, et cela ne se limite pas aux enjeux climatiques. Certains lieux du patrimoine historique d'Arles sont menacés par les conséquences de **l'artificialisation des sols**, comme la voûte au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville. Les surfaces alentour étant particulièrement étanches, réalisées en béton de ciment ou bitumineux, voire en asphalte, l'eau stockée dans les sols ne peut plus s'évaporer qu'en cheminant par les parois de maçonnerie. Dans le vestibule de l'Hôtel de Ville

1. Îlot de chaleur urbain : la structure de la ville crée un dôme de chaleur, contrairement aux campagnes environnantes car le bâti stocke la chaleur et le manque de végétation réduit la régulation de la température par l'évapotranspiration.
2. Un cryptoportique est une galerie destinée à la circulation ou au stockage et intégrée dans un complexe bâti plus vaste, en usage dans [l'antiquité romaine](#).

(cf. photo ci-dessous), on aperçoit des colonnes en calcaire altérées par l'eau qui cherche à s'échapper des sols. D'après Jean-Marc Bernard, ancien responsable des travaux dans les secteurs sauvegardés de la ville d'Arles, la solution la plus durable est de rendre sa perméabilité au sol là où cela ne gêne pas les fonctions urbaines. De plus, cela permettrait de récupérer de la fraîcheur grâce à cette eau évaporée : **un sol perméable associé à un fort ensoleillement favorisent naturellement la sensation de fraîcheur.**



Vestibule de l'Hôtel de Ville, où apparaît l'altération des colonnes en calcaire. ©La Fabrique de la Cité

Ainsi, à Arles, le patrimoine historique et les activités humaines entretiennent une relation ambivalente : **d'un côté, les contraintes du bâti ancien limitent les marges de manœuvre pour adapter la ville et garantir le confort face aux chaleurs estivales ; de l'autre, les pressions urbaines mettent en péril ce même patrimoine**, créant un cercle où protection et adaptation se confrontent.

Comment le patrimoine historique contraint l'adaptation de la ville aux changements climatiques locaux

Le centre-ville historique d'Arles est protégé par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui instaure des conditions strictes aux projets, parfois sources de discussions entre la mairie, la DRAC et les Architectes des Bâtiments de France (ABF). Les fontaines et les perspectives peuvent par exemple devenir des sujets clivants.

- **Les fontaines.** Dans le cadre d'une quête de confort d'été, la Ville voulait engager des travaux pour installer une fontaine. Un projet qui s'installe de fait en rupture avec les pratiques traditionnelles puisqu'il s'agirait de la première de la ville : l'usage des puits, qui s'alimentent dans les nappes profondes, a longtemps été la seule ressource plausible favorisée à Arles car elle se situe sur une plaine alluvionnaire. Les fontaines quant à elles s'alimentent surtout en eau de surface ou en eau de source.
- **Les places et perspectives.** Pour des raisons architecturales et patrimoniales, les places donnant à voir des monuments historiques doivent préserver un certain dégagement des perspectives. Il s'agit également de maintenir des espaces urbains libres pour accueillir festivités et événements. Des consignes freinant de fait la végétalisation de certains espaces publics pourtant particulièrement exposés à la chaleur en été. La couverture des rues par des tonnelles, l'adjonction de pergolas végétalisées peuvent constituer autant de coupures visuelles aux élévations de qualité.



Arènes d'Arles, monument historique concerné par les contraintes de perspectives.

©La Fabrique de la Cité

Adapter la ville aux changements climatiques : entre innovation et savoirs vernaculaires

Pour réussir à protéger le patrimoine tout en adaptant la ville aux changements climatiques, la ville d'Arles a décidé de chercher l'accompagnement d'experts de ces différents thèmes. Une **résidence de chercheurs** a travaillé sur la fraîcheur en ville ; leur étude a été livrée début 2025. Actuellement, le PSMV est en révision pour suivre les enseignements de cette étude et trouver une ressource réglementaire pour accompagner les nouvelles politiques de la ville. Dans ce contexte, plusieurs méthodes de rafraîchissement urbain (re)voient le jour, tantôt expérimentales, tantôt renouant avec des savoirs-faires ancestraux.

La végétation, un potentiel de rafraîchissement sous conditions

La végétation, et en particulier l'arbre, est l'outil de rafraîchissement le plus efficace, notamment car les végétaux permettent de limiter l'amplitude des températures par leur évapotranspiration. Toutefois, **intégrer la nature en ville demande des arbitrages subtils mais concrets** : il est par exemple préférable de choisir des arbres dont les feuilles sont caduques en hiver pour permettre un ensoleillement les mois les plus froids. Par ailleurs, comme vu plus haut, la végétalisation d'une ville au fort patrimoine historique doit favoriser les perspectives, ce qui suppose un travail sur le placement, le port³ et la taille des arbres. Et le PSMV prévoit déjà une trame végétale qui ne peut être modifiée ni étendue...

Il convient également de rappeler l'expertise nécessaire à une végétalisation réussie : **il ne suffit malheureusement pas de planter des arbres**, il faut également garantir leur apport en eau, des sols en bon état, et éviter les alignements monospécifiques qui favorisent la propagation des virus.

Clément Gaillard avertit sur la plantation d'arbres théoriquement plus adaptés au réchauffement climatique : il ne faut pas en attendre un grand pouvoir rafraîchissant (exemple : le cactus résiste aux sécheresses, mais n'apporte ni ombrage ni fraîcheur). Il s'agit donc de **déterminer précisément nos attentes vis-à-vis de la végétation** (rafraîchissement, ombrage) et de choisir en fonction les essences d'arbres à privilégier.

3. Hauteur des fourches

D'un autre côté, **une végétalisation efficace requiert de se libérer de certaines croyances erronées ou de pratiques contre-productives**, par exemple la crainte que les racines ne viennent détruire un réseau existant. Pour Jean-Marc Bernard et Clément Gaillard, il n'existe à ce jour aucune preuve que des arbres aient déjà abîmé des réseaux. En effet, **les racines s'adaptent à des sous-sols même très encombrés** ; si elles pénètrent une canalisation d'eau, c'est que celle-ci est fissurée et que l'arbre est en stress hydrique. De la même manière, les racines ne fissurent les revêtements étanches que parce que ceux-ci retiennent l'humidité, ce qui attire les racines et les fait grossir : un phénomène donc évitable avec des revêtements perméables. D'un autre côté, Jean-Marc Bernard questionne l'intérêt de l'élagage systématique, et recommande, en cas de recours régulier à cette technique, d'être particulièrement vigilant en matière d'hygiène des outils utilisés, pour que l'élagage ne devienne pas un vecteur de propagation de maladies... Enfin, il précise que la tentation de planter des arbres matures pour bénéficier de plus d'ombrage et de rafraîchissement est forte, mais que les arbres les plus jeunes sont ceux qui ont des chances de survie les plus élevées. Les deux experts recommandent donc de **revaloriser la plantation in situ à partir de graines, ou de jeunes arbres**, même si l'apport paysager à court terme est minime.

Les espaces publics jouent un rôle-clé évident dans l'adaptation des villes à la chaleur, et leur accessibilité permet d'enrayer les inégalités socio-territoriales de confort thermique dans les logements et d'accès à la nature. Toutefois, **le privé représentant en moyenne 70 % de l'espace arboré des villes⁴**, cela ne se joue pas seulement dans l'espace public.

Le vent, une contrainte climatique qui peut devenir un levier d'adaptation

Le vent, en particulier le mistral, constitue un élément structurant du climat provençal. En témoigne l'architecture vernaculaire, comme les contrevents, ces volets extérieurs qui, avec deux épaisseurs de planches, sont très robustes au vent et constituent un isolant supplémentaire, en été comme en hiver.

La toponymie des rues témoigne également de cette relation ancienne avec le vent : en effet, la rue de Laure (ou l'Aure) tire son nom du latin *aura* signifiant « le vent ». Un héritage linguistique dont on peut tenir compte dans les aménagements contemporains.

Aujourd'hui, **le vent peut devenir un levier de rafraîchissement pour la ville**, en particulier celui du sud. En effet, l'une des pistes envisagées par le groupe d'experts consiste à installer une fontaine, au sud du centre historique, afin que la fraîcheur produite soit portée par le flux d'air et diffusée dans

4. Futuribles (2024), *De quelle couleur sera la ville verte ? La chronique prospective d'Isabelle Baraud-Serfaty*. www.futuribles.com/de-quelle-couleur-sera-la-ville-verte/

l'ensemble du centre-ville. L'ouverture du canal de Craponne pourrait également amplifier ces apports de fraîcheur. **Ainsi, en combinant point de fraîcheur et points chauds dans la ville, il devient envisageable de créer des brises** selon Clément Gaillard. Un projet à la fois innovant et ambitieux qui fait actuellement l'objet de réflexions et de discussions budgétaires.

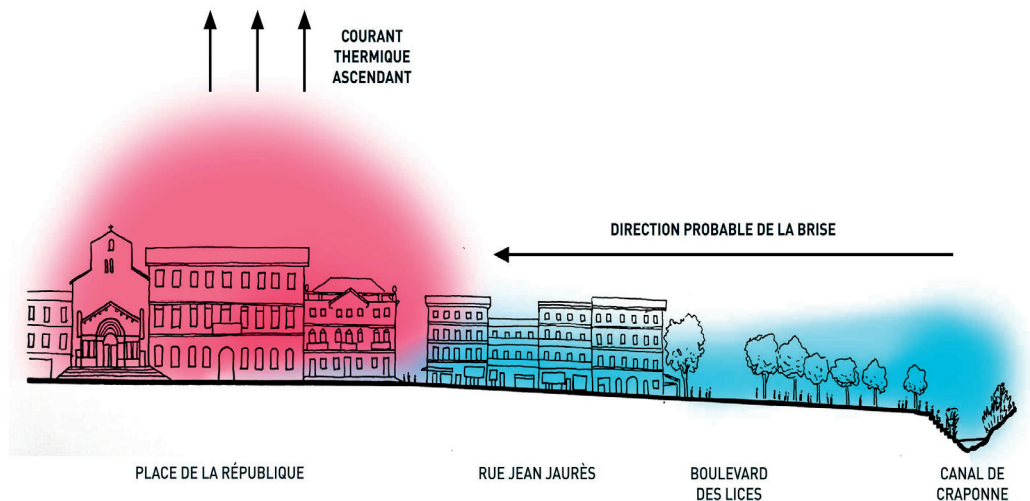


Schéma du rafraîchissement par brise thermique d'un îlot de chaleur urbain. ©Clément Gaillard Freio : <https://www.clementgaillard.com/>

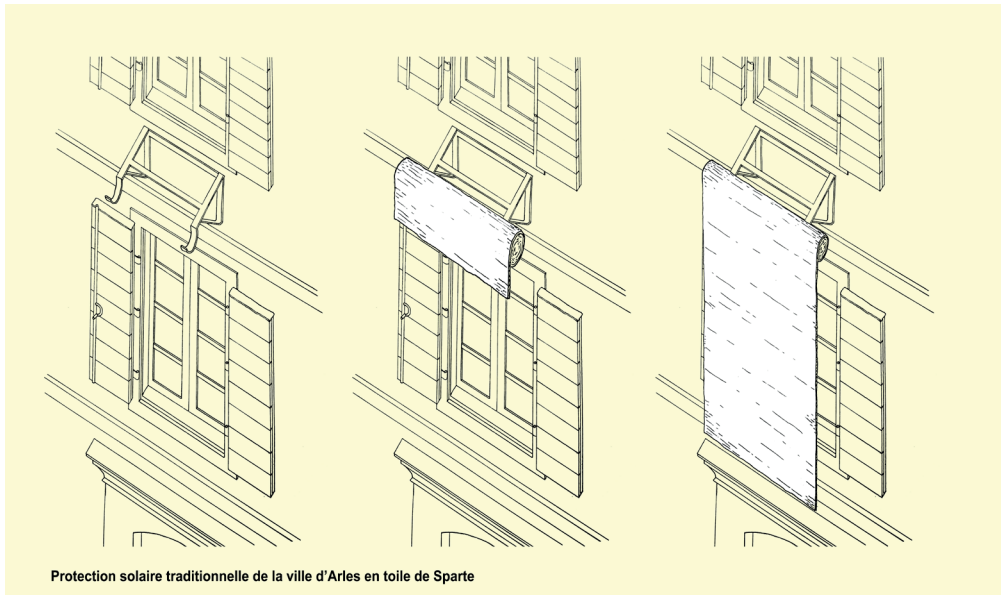
L'ombre en ville : des techniques ancestrales à une nouvelle économie de l'ombre

Les voiles d'ombrage ont longtemps fait partie du paysage des villes du Sud, à Arles comme à Séville, Avignon ou Nîmes. En effet, avant l'invention de la climatisation, la protection contre le soleil primait sur la stratégie de rafraîchissement active. Les pratiques et savoir-faire anciens pour s'adapter à la chaleur étaient discrets, mais il s'agit là d'un véritable patrimoine à se réapproprier pour rafraîchir la ville intelligemment, de façon durable et peu coûteuse. Ces techniques prenaient des formes variées : l'une étant de **recouvrir les marquises en fer des boutiques de tissus pour créer de l'ombre à l'intérieur des magasins**. Utiles dans la journée pour empêcher la chaleur de s'accumuler, ces voiles d'ombrage étaient retirés la nuit pour laisser la chaleur se dissiper.



Photo d'un voile d'ombrage traditionnel, début du XXe siècle. Source : R. Venture, Arles. Métamorphoses, éd. Equinoxe, 1991, 96 p

- Installer des **guichets** dans les volets aidait à se protéger de la chaleur tout en laissant passer un rai de lumière dans les pièces des logements.
- Installer des **stores en sparte de roseaux** au-dessus des fenêtres, qui, tendus, apportent de l'ombre sans empêcher l'air de circuler. Cette solution, utilisée jusqu'au début du XX^e siècle, valorisait d'ailleurs les ressources végétales locales que sont les roseaux.



©Clément Gaillard Freio : <https://www.clementgaillard.com/>

Si ces solutions traditionnelles témoignent d'une adaptation fine au climat, leur pertinence demeure visible aujourd'hui. La place de la République d'Arles en offre une illustration marquante. En effet, on y observe un véritable nomadisme de l'ombre : les usagers se déplacent d'un banc à un autre au fil de la journée pour éviter l'ensoleillement direct.

Dans sa note sur le partage de l'ombre⁵, Isabelle Baraud-Serfaty⁶ indique que la valeur de l'ombre face à celle du soleil pourrait grandement évoluer dans les prochaines années : **si aujourd'hui, les terrasses ensoleillées ont beaucoup plus de valeur que les terrasses ombragées, cette tendance pourrait s'inverser à l'avenir**. Néanmoins, selon elle, réintégrer l'ombre en ville ne sera pas anodin : puisque cette ressource se fabrique et s'entretient, elle a de fait un coût. Se pose alors l'enjeu du modèle de financement de l'ombre en ville...

L'experte propose de s'inspirer de la gestion de l'eau potable, devenue service public au XIX^e siècle avec l'essor des villes industrielles et les épidémies de choléra, ou de la gestion des déchets, qui illustre un autre modèle de financement fondé sur l'impôt (à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères créée en 1926). Isabelle Baraud-Serfaty propose **un « service d'entretien de l'ombre » qui reposerait sur un partage des responsabilités entre municipalité (arbres et aménagements publics) et riverains (végétation ou dispositifs privés)**, à l'image du déneigement ou de l'entretien des trottoirs.

5. Isabelle Baraud-Serfaty, Quel partage de l'ombre dans les villes de demain : La Fabrique de la Cité [Quel partage de l'ombre dans les villes de demain ? - La Fabrique](#)

6. Fondatrice d'IBICITY, agence de conseil en économie urbaine. Enseignante à Sciences Po. Autrice de « Trottoirs! ».

Innover avec le territoire : LUMA, vitrine des ressources et savoir-faire arlésiens

Fondée en 2004 par Maja Hoffmann, collectionneuse d'art et mécène suisse, la Fondation LUMA a pour objectif de soutenir la création artistique. De cette initiative naît le lieu LUMA Arles, installé sur une ancienne nécropole romaine, où des sarcophages sont à ce jour encore visibles. Dans ce lieu ensuite exploité par la SNCF, et en raison de son attachement à la Camargue, Maja Hoffmann imagine **un centre culturel capable de faire dialoguer art, recherche et innovation.**

La construction de LUMA débute en 2014, et est confiée à l'architecte Frank Gehry. Le site est alors pensé comme un campus artistique regroupant expositions, festival de photographie et l'Atelier LUMA, laboratoire de design à partir de matériaux locaux et durables (teintes, laines, sel de Camargue, etc.)

Même de l'extérieur, LUMA combine plusieurs éléments architecturaux et artistiques forts et reposant sur des références locales :

- La façade en inox, qui reflète la lumière du Soleil, est un hommage au tableau « Nuit Étoilée » de Van Gogh ;
- La verrière circulaire s'inspire subtilement des arènes d'Arles ;
- Le revêtement beige rappelle la pierre des célèbres carrières des Baux-de-Provence.

Ce lieu unique réunit ainsi héritage antique, mémoire ouvrière et création contemporaine.

Conclusion

Pour Clément Gaillard et Jean-Marc Bernard, il s'agit donc d'observer, d'innover, d'inventer mais aussi de **se réconcilier avec des méthodes ancestrales et savoirs vernaculaires qui ont été éclipsés par l'usage des bâtiments et leurs transformations**.

Cette réconciliation ouvre des perspectives pour concevoir des espaces urbains adaptés et réellement utiles aux habitants. Les espaces publics doivent en effet répondre aux besoins concrets et permettre une adaptabilité en fonction des contraintes climatiques. Les soupiraux, par exemple, véritables ventilateurs naturels qui maintiennent les caves entre 15 et 20 degrés, pourraient devenir des points de fraîcheurs accessibles en été grâce à l'aménagement d'assises à proximité. De même, plusieurs rues d'Arles pourraient être temporairement piétonnisées. Cette approche implique la **multifonctionnalité des espaces**, comme les cours d'école « oasis » pouvant être transformées en parcs ouverts au public⁷.

Ces savoirs vernaculaires montrent que l'adaptation climatique doit combiner solutions technologiques et connaissance fine du climat local, de l'ombre, du vent et de la végétation. L'enjeu consiste donc à **conjuguer innovation et héritage**. C'est dans l'expérimentation contemporaine et l'intelligence du passé qu'émergent des techniques de rafraîchissement durables, résilientes et adaptées aux modes de vie d'aujourd'hui.

7. Marianne Laloy Borgna (2025), Cours d'école : pour un retour du vivant en ville. Retours d'expérience : La Fabrique de la Cité [Cours d'école : pour un retour du vivant en ville. Retours d'expériences - La Fabrique](#)

À propos des autrices

Maya Dehove

Maya est chargée d'études junior à La Fabrique de la Cité.

Elle a rejoint l'équipe en tant qu'alternante en août 2025, dans le cadre de son Master 2 en Stratégies Territoriales et Urbaines à Sciences Po. Maya a développé son intérêt pour les questions de transition écologique et d'aménagement du territoire à travers un projet collectif sur les terrains inondables soutenu par la Caisse des Dépôts en Master 1, et continue d'alimenter ces réflexions. Auparavant, Maya a suivi trois années de classe préparatoire littéraire au Lycée Louis-le-Grand, ce qui lui a valu l'obtention par équivalence d'une licence en Géographie et Aménagement à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Louise Fel

Louise Fel est cheffe de projets à La Fabrique de la Cité.

Après avoir étudié deux ans à la Toulouse School of Economics, Louise intègre l'Université Paris-Dauphine et obtient le diplôme du master de recherche en Économie internationale et développement. Elle intègre ensuite la Chaire Transitions Démographiques Transitions Économiques (TDTE) en tant que chargée de recherche avant de rejoindre le cabinet du Ministre de l'Intérieur et de travailler auprès de la conseillère Discours et Prospective. À La Fabrique de la Cité depuis le mois d'avril 2024, elle exerce en tant que cheffe de projets sur les sujets de mobilités et de gestion des risques climatiques.

Carla Gaillard

Carla est chargée d'études à La Fabrique de la Cité.

Originaire du Sud-Est de la France, elle a suivi une licence de droit franco-allemande à l'Université de Cergy-Pontoise et à la Heinrich-Heine-Universität de Düsseldorf. Elle a ensuite poursuivi un cursus en droit public à l'Université Panthéon-Sorbonne, avant d'orienter son Master 2 à la Sorbonne vers les sciences politiques, avec un parcours en développement et action humanitaire. Carla a réalisé son stage de fin d'études au ministère des Collectivités territoriales. Elle a ensuite exercé pendant un an au ministère du Logement, au sein du cabinet de la Ministre Valérie Létard, en tant que rédactrice parlementaire.

Passionnée par les enjeux de transition écologique et de transformations urbaines, Carla s'intéresse particulièrement aux politiques publiques territoriales et aux leviers d'action permettant d'accompagner l'évolution des villes.

Remerciements

La Fabrique de la Cité remercie chaleureusement :

- Clément Gaillard, urbaniste et designer, travail d'adaptation de la ville à la chaleur
- Jean Marc Bernard, ancien responsable des travaux dans les secteurs sauvegardés de la ville d'Arles pour la visite très enrichissante et instructive de la ville d'Arles
- Nos hôtes de LUMA et notamment Florence Le Mouël et les équipes des ateliers LUMA pour leur accueil chaleureux

ainsi que :

- Isabelle Baraud-Serfaty, experte en économie urbaine, fondatrice d'Ibicity
- Céline Bigi, expertes territoires et transitions au Cerema
- Clément Gaillard, urbaniste et designer, travail d'adaptation de la ville à la chaleur

pour leur participation au webinaire « Concevoir la ville fraîche : retours d'expérience et nouvelles approches » qui s'est tenu le 10 février 2026 à la fondation Luma.

Design graphique : Nicolas Taffin

Mise en page : Carla Soares

Image de couverture : Vue de la place de la République à Arles ©La Fabrique de la Cité

Arles

La Fabrique de la Cité est le think tank des transitions urbaines.

Elle réunit acteurs et experts de toutes disciplines et de tous horizons géographiques pour identifier et comprendre les enjeux économiques, sociaux et écologiques des villes.

Elle s'appuie sur les expertises des membres de son comité d'orientation pour définir un programme annuel de débats, de rencontres, d'études de terrain et de travail documentaire. Attentive aux meilleures pratiques françaises et internationales, La Fabrique de la Cité observe les équilibres

et les dynamiques propres aux territoires, met en lumière des initiatives inspirantes, clarifie les controverses et soumet au débat public des propositions de nouveaux modèles de développement des villes.

Créé en 2010 par le groupe VINCI, son mécène, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation et porte, à ce titre, une mission d'intérêt général. Toutes ses productions sont accessibles sur son site web.

Comité d'orientation

Étienne Achille, Inspecteur général, Ministère de l'agriculture - **Jean-Bernard Auby**, Professeur en droit public, Sciences Po - **Olivier Badot**, Professeur, ESCP Europe - **Isabelle Baraud-Serfaty**, Consultante et experte en économie urbaine, ibicity - **Pascal Berteaud**, Directeur général, Cerema - **André Broto**, Ancien directeur de la stratégie et de la prospective, VINCI Autoroutes - **Jean-Pierre Buffi**, Architecte-Ubaniste, BUFFI ASSOCIÉS - **Dominique Consille**, Directrice des programmes Action Coeur de Ville et Petites Villes de Demain, ANCT - **Julien Damon**, Professeur associé, Sciences Po - **Didier Deschanel**, Directeur délégué, VINCI Construction en France - **Xavier Desjardins**, géographe, fondateur et dirigeant, Acadie - **David Djaïz**, Haut fonctionnaire, ancien membre du CNR, DGA, Bonafide - **Pierre Duprat**, Directeur de la communication, VINCI - **Mathieu Flonneau**, Historien des mobilités et enseignant-chercheur, La Sorbonne - **Fabien Gantois**, Président, Conseil Régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France - **Stella Gass**, Directrice, Fédération

Nationale des SCoT - **Laurent Girometti**, directeur générale EpaMarne-EpaFrance - **Diego Harari**, Directeur général adjoint stratégie et transformation durable, VINCI Immobilier - **François-Brice Hincker**, Directeur de la communication, VINCI Autoroutes, Cofiroute et Fondation VINCI Autoroutes - **Armelle Langlois**, Directrice pôle performance durable, VINCI Construction en France - **Michèle Laruë-Charlus**, Conseil en projet urbain, Laruë-Charlus Conseil - **Anne Le Bour**, Directrice de la communication, VINCI Concessions - **Charles-Éric Lemaignan**, Premier vice-président, Assemblée des communautés de France - **Tim Lorenz**, Directeur général, VINCI Construction Deutschland - **Guillaume Malochet**, Directeur du marketing et de la communication, VINCI Construction - **David Mangin**, Architecte-urbaniste, Cabinet SEURA - **Ariella Masbouni**, Architecte-urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2016 - **Marjolaine Meynier-Millefer**, Présidente, alliance HQE - **Nicolas Minvielle**, Professeur de marketing, design et création, Audencia Nantes - **Sandra**

Moatti, Directrice générale, IHEDATE - **Pierre Monlucq**, Directeur du marketing stratégique, VINCI Construction Services Partagés - **Hélène Peskine**, DGA « coordination réseau territorial » et directrice des programmes, Cerema - **Denis Pingaud**, Président, Balises - **Nicolas Planteau du Maroussem**, DG pôle Infrastructures IDF Nord Est, VINCI Énergies France - **Ben Plowden**, Directeur de la stratégie et de la planification des transports de surface, Transport for London - **Manuel Salgado**, Maire-adjoint à l'urbanisme, Mairie de Lisbonne - **Yves-Laurent Sapoval**, Architecte et Urbaniste Général de l'État - **Lucile Schmid**, Vice-présidente, La Fabrique Écologique - **Isabelle Spiegel**, Directrice de l'environnement, VINCI - **Patrick Supiot**, Directeur général immobilier d'entreprise, VINCI Immobilier - **Arjan Van Timmeren**, Professeur en urbanisme, Université de technologie de Delft - **Laurent Vigneau**, Directeur de l'innovation, Artelia Ville & Transport - **Julien Villalongue**, Directeur, Leonard -

Portraits de territoires

Vienne • capitale de la qualité de vie ?

Hambourg • une porte sur le monde

Pittsburg • ville industrielle devenue hub d'innovation

Toronto • jusqu'où ?

Singapour • à la conquête d'un territoire contraint

Helsinki • planifier l'innovation et la résilience

Lisbonne • au-delà du Tage

Oslo • à l'avant-garde de la décarbonation urbaine

Venise • quel avenir pour les villes littorales vulnérables

Lens • mettre le passé à la bonne distance
pour dessiner le futur

Charleville-Mézières • réinventer une ville
à partir de ses ressources

Vierzon • à la croisée des chemins

Aurillac • s'affranchir de la contrainte géographique

Cahors • innover pour une qualité de vie remarquable

Valence • à proximité des métropoles,
une ville d'équilibre et de dynamisme économique

Le Creusot-Montceau • une remarquable résilience
industrielle

Saint-Dizier • vers une nouvelle forme de prospérité ?

Béthune- Bruay Lys Romane • un territoire engagé dans
l'industrie du futur

Épinal • pionnier de l'urbanisme circulaire

Bourges • un avenir entre nature et culture

Roanne et Montbrison • à l'ère du renouveau

Libourne • confluence et convergence des chantiers de
transitions

Saint-Brieuc • transformer les friches, un pari réussi pour
redynamiser les centres-villes ?

Mulhouse • renaturation et requalification urbaine, les clés
d'une mutation ambitieuse